



COMMUNIQUÉ DE PRESSE



## TPM, 1<sup>ère</sup> Métropole labellisée « Terre d'Excellence Cycliste »



À l'occasion du Salon des maires et des collectivités locales, qui s'est déroulé à Paris les 20-21 et 22 novembre, la Fédération Française de Cyclisme a délivré son premier label "Terre d'excellence Cycliste" à la Métropole Toulon Provence Méditerranée, mercredi 21 novembre.



« La remise de ce premier label territorial est pour la Métropole TPM un signe de reconnaissance des efforts consentis depuis plusieurs années pour valoriser et promouvoir la pratique du vélo et notre équipement phare, le Vélodrome TPM à Hyères », a notamment déclaré Christian Simon, vice-président de TPM en charge des Sports.

### Promotion d'évènements et démocratisation de la pratique du cyclisme sur piste

Dans le cadre de sa politique sportive, la métropole encourage et favorise l'organisation d'évènements sportifs d'envergure nationale voire internationale au Vélodrome et participe à la démocratisation de la pratique du cyclisme sur piste grâce au développement d'animations (baptêmes, anniversaires, etc.)

Le vélodrome TPM demeure une référence en France et à l'étranger pour la qualité de sa piste et son environnement si particulier. Des investissements conséquents ont été réalisés cette année pour rénover la piste et améliorer l'accueil des spectateurs (mise en place sonorisation fixe notamment).

« Demain, TPM et la FFC vont poursuivre leur fructueuse collaboration en mettant en place la création d'un pôle France Jeunes Outre-Mer dès la rentrée 2019 », a ajouté Christian Simon.

Une reconnaissance qui pourrait aussi attirer les délégations internationales pour la préparation des équipes olympiques des JO 2024...

### **Objectifs et critères d'obtention du label Terre d'Excellence Cycliste: « Sans collectivité, pas d'équipement, sans équipement, pas ou peu de pratique » (FFC)**

Attribués aux communes, intercommunalités et départements, ces labels ont pour but de susciter une dynamique sportive dans les territoires et renforcer leur relation partenariale avec la Fédération Française de Cyclisme. L'obtention du label repose sur 3 piliers (équipements, offre de pratique et organisations sportives) ainsi que sur un nombre de points attribués selon une grille d'évaluation.

#### **Les objectifs du label**

- Valoriser l'offre locale de cyclisme en matière d'espaces de pratique
- Partager les valeurs du cyclisme, notamment celles du « vélo pour tous »
- Augmenter l'attractivité ainsi que la visibilité du territoire labellisé
- Promouvoir l'usage régulier du cyclisme dans le cadre d'une politique de santé publique et de mobilité (péri) urbaine
- Encourager une pratique sécurisée en particulier auprès des plus jeunes
- Connaître et reconnaître de potentiels organisateurs d'événements sportifs
- Mettre en avant le savoir-faire d'un territoire en matière de performance sportive

#### **La Métropole TPM, 1<sup>ère</sup> collectivité récompensée**

Le territoire a décroché le label « Terre d'Excellence Cycliste » le 21 novembre grâce à ses nombreux atouts :

- Le Vélodrome TPM à Hyères :
- Equipement hôte de nombreux Championnats de France Piste dont les deux dernières éditions (2017 et 2018)
- Ancien Pôle Equipe France Piste
- Prochainement Pôle France Outremer
- Accueil de délégations étrangères (Russie, Chine)
- Accueil du comité régional FFC
- Des actions de découverte « piste » auprès des scolaires
- 1 site VTT labellisé
- 3 clubs labellisés Ecole Française de Cyclisme
- Un réseau de pistes cyclables en développement
- Labellisation Ville Active et Sportive

Désormais labellisée « Terre d'Excellence Cycliste », la Métropole peut accroître son attractivité et sa visibilité auprès de la communauté cycliste française qui l'envisagera comme un lieu propice à la pratique du cyclisme sous toutes ses formes.

